

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Adresse électronique: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE FORME L'ESPOIR QUE LES POURPARLERS ENTRE LE SOUDAN ET LE SOUDAN DU SUD, QUI REPRENENT LE 6 MARS A ADDIS ABEBA, ABOUTISSENT A DES RESULTATS POSITIFS

Addis Abéba, le 5 mars 2012: Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, note que les négociations entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud sur les questions pendantes entre les deux pays reprendront à Addis Abéba, le 6 mars, sous la facilitation du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. L'ordre du jour des pourparlers portera sur la citoyenneté et la nationalité, les questions de frontière, ainsi que sur les arrangements financiers et autres concernant l'acheminement du pétrole du Soudan du Sud à travers le Soudan et l'utilisation des infrastructures pétrolières soudanaises par le Soudan du Sud, ce qui permettra la reprise de la production pétrolière au Soudan du Sud et le règlement des revendications des deux pays concernant les questions liées au pétrole. Les problèmes de sécurité seront traités par le Mécanisme conjoint politique et de sécurité (JPSM), qui se réunira à Juba, au Soudan du Sud, le 8 mars 2012.

Depuis juillet 2010, le Groupe de haut niveau de l'UA facilite les négociations entre les deux Parties sur les arrangements post-référendaires et post-sécession. Si des progrès ont été réalisés, nombre de questions clés n'en restent pas moins en suspens. Le Président de la Commission appelle les Parties à saisir l'occasion des prochaines négociations, afin de parvenir à un accord sur les questions pendantes, conformément au principe convenu de deux Etats viables se soutenant mutuellement et vivant en paix l'un à coté de l'autre. Il les exhorte à aborder les négociations avec l'esprit requis de compromis et de conciliation mutuelle. Un engagement commun en faveur du principe de «deux Etats viables» est, par nécessité, le seul principe qui permettra au Soudan et au Soudan du Sud de réaliser leurs objectifs nationaux respectifs de développement, de démocratisation et de stabilité.

Sur la question de la citoyenneté et de la nationalité, les Parties sont convenues d'une «période de transition sur la citoyenneté» d'une durée de neuf mois après la sécession du Soudan du Sud, période au cours de laquelle le statut des ressortissants sud-soudanais résidant au Soudan et des Soudanais résidant au Soudan du Sud sera régularisé. Au moins 700 000 Soudanais du Sud vivent au Soudan. Au regard de l'expiration imminente de la période de transition sur la citoyenneté (8 avril), beaucoup reste encore à faire pour protéger les droits et le bien-être de ces personnes. Le Groupe de haut niveau de l'UA travaille avec les Parties sur la prorogation de la période de transition. Le Président de la Commission exhorte les deux pays à accélérer la délivrance de documents d'identité aux ressortissants de chaque pays qui résident dans l'autre, ou à faciliter le retour de ceux qui le



souhaitent dans leur pays d'origine. Le Président de la Commission appelle le Soudan et le Soudan du Sud à aborder cette question dans l'esprit de l'unité et de la solidarité africaines, et dans le respect scrupuleux des droits des populations concernées.

Le Soudan et le Soudan du Sud discuteront de la démarcation de leur frontière commune, ainsi que du règlement du statut des zones contestées. Le Président de la Commission appelle le Soudan et le Soudan du Sud à s'inspirer des bonnes pratiques africaines en matière de gestion des frontières et, surtout, à faire leur le principe d'une frontière souple. Les usages existants en ce qui concerne les migrations, l'établissement et le commerce transfrontalier, doivent, dans toute la mesure du possible, se poursuivre sans interruption.

Les pourparlers entre le Soudan et le Soudan du Sud porteront également sur le pétrole et les questions connexes. Le Président de la Commission tient à souligner que toutes les propositions soumises aux Parties par le Groupe de haut niveau de l'UA étaient basées sur le principe de deux Etats viables. Le Président de la Commission appelle les Parties à faire preuve de l'esprit de compromis nécessaire, le seul à même de servir leurs intérêts sur la question du pétrole, et à mettre un terme aux mesures unilatérales qui ne peuvent qu'approfondir la fracture qui les sépare, susciter l'animosité et la rancœur et rendre le règlement de la question encore plus difficile.

Le Groupe de haut niveau de l'UA a assumé le rôle de facilitateur du travail du JPSM, un mécanisme bilatéral créé par les Parties pour répondre aux préoccupations sécuritaires dans la zone frontalière et à toutes autres qui affectent la sécurité de chaque Etat. En février, le JPSM a adopté un Protocole d'accord de non-agression et de coopération et a convenu de l'activation immédiate de la Mission de vérification et de surveillance de la frontière, appuyée par la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (FISNUA), afin de travailler avec les observateurs des Parties le long de la frontière commune. Il s'agit là de mesures importantes. Le Président de la Commission appelle les deux Parties à saisir l'occasion de la prochaine réunion du JPSM pour que les engagements pris soient intégralement et rapidement mis en œuvre.

En ce qui concerne la zone d'Abyei, le Groupe de haut niveau de l'UA a facilité la conclusion, le 20 juin 2011, d'un Accord sur la sécurité temporaire et les arrangements administratifs. L'Afrique, à travers l'Ethiopie qui a mis à disposition les troupes requises pour la FISNUA, s'est acquittée de ses responsabilités à cet égard. Depuis le déploiement de la FISNUA, Abyei a renoué avec la sécurité et la normalité, ce qui a permis à un grand nombre de Ngok Dinka de retourner dans leurs foyers, tandis que les Arabes Misseriya peuvent transhumier avec leur bétail. Le Président de la Commission réitère l'appel de l'UA aux deux Gouvernements pour qu'ils retirent, sans plus tarder, toutes leurs forces de la région, et ce conformément à leurs propres engagements.

Le Président de la Commission en appelle à la communauté internationale, y compris les Nations unies et les partenaires bilatéraux, de continuer à soutenir le travail du Groupe de haut niveau de l'UA, dans la conduite des négociations, y compris en encourageant activement les Parties à parvenir à un accord. À cet égard, le Président de la Commission se félicite du récent dialogue interactif informel entre le Groupe de haut niveau de l'UA et le Conseil de sécurité, tenue à New York le 27 février, dialogue au cours duquel les membres



du Conseil de sécurité ont réitéré leur soutien au rôle primordial du Groupe de haut niveau de l'UA.

Il y a plus d'une année, les Parties faisaient preuve d'un *leadership* remarquable, qui permit de mener à bien le référendum sur l'autodétermination du Soudan du Sud. Celui-ci fut suivi, en juillet, par l'indépendance formelle du Soudan du Sud. Alors qu'un nouveau round de négociation commence demain, il est impératif que les Parties fassent preuve du même *leadership* et engagement.

Comme l'a souligné le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, le 30 novembre 2011, l'Afrique dans son ensemble attend des Présidents Omar Hassan Al Bashir et Salva Kiir Mayardit qu'ils fassent preuve de l'esprit de compromis requis et d'attachement au principe du bon voisinage, afin de conclure rapidement les négociations sur toutes les questions pendantes, tant il vrai qu'il s'agit là d'une condition préalable à la réalisation par les deux pays de leurs objectifs en termes de sécurité, de démocratie et de développement, et à la satisfaction des besoins les plus élémentaires de leurs peuples.